



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Installation de batteries de stockage d'électricité (BESS) à Laval-sur-Vologne

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

DECADE ENERGY ASSETS

Raison sociale

SAS

N° SIRET

98910504400014

Type de société (SA, SCI...)

Sociétés

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

Cleret

Prénom(s)

Alexandre

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
29. Installations destinées à la production d'énergie hydroélectrique., tousDispositifsDontLePrelevementEstSuperieurOuEgalA30M3ParHeureDeauDeMer	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☒ Oui ☐ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à implanter un parc de stockage d'énergie par batterie sur une parcelle de 1,5 ha située à Laval-sur-Vologne (Vosges). L'installation comprendra des conteneurs de batteries, des équipements techniques et un poste de livraison permettant le raccordement au réseau électrique.

4.2 Objectifs du projet

Un parc de stockage par batteries permet de stocker l'électricité produite en surplus et de la restituer lors des besoins. Il contribue ainsi à équilibrer le réseau électrique, à sécuriser l'approvisionnement et à faciliter l'intégration des énergies renouvelables. Les batteries stockent l'énergie électrique sous forme d'énergie chimique. Pendant la charge, cette énergie est convertie et stockée. Lorsque l'on a besoin d'électricité, l'énergie stockée est reconvertie en énergie électrique et envoyée au réseau.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

La construction du site devrait prendre environ 4 a 5 mois. Le programme des travaux comprendra ainsi les phases suivantes : Phase 1 - Preparation du site : Avant toute intervention, les zones de travail seront delimitées strictement, conformément au PGC (Plan General de Coordination). Cette phase concerne les eventuels travaux de debroussaillage, la mise en place des voies d'accès, plateformes, clotures et du piquetage. Phase 2 - Construction du reseau électrique : Les travaux d'aménagement commenceront par la construction du reseau électrique spécifique au parc de stockage. Ce reseau comprend les cables électriques de puissance et les cables de communication (dispositifs de telesurveillance, etc.). Phase 3 - Installation des équipements électriques : Livraison des prefabriques (poste de livraison, poste de transformation et locaux de batteries). Les cables reliant les locaux techniques seront enterres pour des raisons de securite (cables enterres a environ 80 cm de profondeur). Phase 4 - Remise en etat du site : En fin de chantier, les aménagements temporaires (zone de stockage, base vie...) seront supprimes et le sol remis en etat. Les aménagements paysagers et ecologiques (haies, plantations) seront mis en place. Phase 5 : mise en service des installations (1 a 2 mois)

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Phase exploitation : La centrale sera exploitée a distance grace a un logiciel qui permet a la fois de commander les phases de charge et de decharge des batteries, et de surveiller en continu le bon fonctionnement des installations. Les interventions sur site resteront limitees a quelques jours par an, principalement pour la maintenance preventive des équipements et l'entretien des espaces. Ces operations seront assurees par des equipes d'exploitation se deplacant avec des vehicules utilitaires standards. Phase demantelement : A la fin de vie des installations, l'ensemble des équipements (batteries, onduleurs, transformateurs, containers et poste électrique) sera retire afin de restituer le site dans son etat initial. Les matériaux et composants seront acheminés vers les filieres de recyclage ou de valorisation appropriées, conformément a la reglementation en vigueur. Cette operation interviendra environ 15 ans apres la mise en service.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Etude d'impact sur l'environnement : Voir auto-evaluation ; Declaration Permis de construire : Soumis a PC

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface cloturee Puissance estimee Emprise au sol des locaux	(200, m2) (5, MW) (65, m2)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 451 Voie : Route de Bruyeres

Lieu-dit :

Localité : 451 Route de Bruyeres 88600 Laval-sur-Vologne

Code postal : 88600 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 6°42'29"E Lat. : 48°11'55"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

La commune de Laval-sur-Vologne relève du PLU communal, ce dernier prévoit un règlement différent selon la parcelle concernée. Notre projet se situe en zone N. Le PLU de

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	Environ 3 km d'une zone ZNIEFF type 1 et 700 m d'une zone type 2 Voir Annexe supplémentaire n°1
En zone de montagne ?	☐	☒	Le projet se situe hors zone montagne Voir Annexe supplémentaire n°1
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	Environ 20 km d'une zone de protection des biotopes Voir Annexe supplémentaire n°1
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	Le projet se situe hors zone littorale Voir Annexe supplémentaire n°1
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	Le projet se situe hors zone Voir Annexe supplémentaire n°1

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	L'installation de batterie n'engendrera pas de nuisances sonores Aucun Plan d'Exposition aux Bruits (PEB) ne se trouve a proximite du site (rayon de 5 km) Voir Annexe supplementaire n°2
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	Aucun monument historique classe ou inscrit ne se trouve a proximite immediate - moins de 500 m - des terrains du projet. Le monument historique le plus proche, classe ou inscrit, se situe a plus de 830 m du site d'implantation. Il s'agit de l'eglise Notre-Dame de Champ-le-Duc. Voir Annexe supplementaire n°1
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	Le projet ne se trouve pas en zone humide. Voir Annexe supplementaire n°2
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	Le projet n'est pas concerne par un Plan de Prevention du Risque Naturel (PPRN) Voir Annexe supplementaire n°3
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	Aucun site ou sols pollues ne se trouve a proximite du site (720 m) Voir Annexe supplementaire n°2
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	Aucun site protege ne se trouve a moins de 830 m du projet Voir Annexe supplementaire n°1

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	Le projet se situe a environ 6 km d'une zone NATURA 2000 (Directive Habitat) et 3 km d'une zone NATURA 2000 (Directive Oiseaux) Voir Annexe n°7
D'un site classé ?	☐	☒	Aucun site protege ne se trouve a moins de 830 m du projet Voir Annexe supplementaire n°1

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Pas de raccordement au reseau d'eau potable
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	Le projet de batterie ne modifiera pas les conditions d'ecoulement et d'infiltration des eaux puisque le sol ne sera quasiment pas impermeabilise
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Aucun terrassement n'est prévu
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	Aucun terrassement n'est prévu
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Le projet n'a pas besoin d'alimentation en eau potable ou d'assainissement
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Afin de respecter la réglementation de prévention incendie autour de ces installations, le projet prévoit l'elagage et la taille limitée de quelques arbres et arbustes, sur une surface restreinte d'environ 450m². Au Nord du site, les espaces végétalisés ne revêtent pas de caractère remarquable et ne font pas l'objet d'une protection spécifique au titre du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	La parcelle est une zone enherbée.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	Les risques aux alentours du projet sont faibles ou modérés. Voir Annexe supplémentaire n°3.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Lors de la phase travaux/demantelement, l'acheminement des structures et autres installations peut generer un peu de trafic. Ce dernier ne sera que temporaire et restera largement minime.
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Lors de la phase travaux/demantelement les engins de chantier sont source de bruit. Neanmoins ces phases sont limitees dans le temps. Aucune nuisance n'est identifiee en phase exploitation
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	Lors de la phase travaux/demantelement les engins de chantier sont source de vibrations. Ces phases sont limitees dans le temps. Aucune nuisance n'est identifiee en phase exploitation
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	Lors de la phase chantier un eclairage temporaire en saison hivernale peut etre mis en place en debut et fin de journee s'il s'avere necessaire.
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	Lors de la phase travaux/demantelement les engins de chantier sont source de rejets des gaz d'echappements des engins de chantier. Neanmoins ces phases sont limitees dans le temps. Aucune nuisance n'est identifiee en phase exploitation.
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Le présent dossier n'a révélé aucun enjeu écologique particulier sur le périmètre cible. La majorité des espèces identifiées comme à enjeux sont localisées en périphérie au sein des habitats préservés dans le cadre du projet (arbre, arbuste, haie paysagère et bocagère).

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Mesures d'évitement : - Projet limité aux espaces ouverts ; - Conservation des haies périphériques support de biodiversité et masque paysager autant que possible ; - Travaux de construction et de démantèlement en dehors des périodes sensibles pour la faune ; Mesures de réduction : - Phase de construction et de démantèlement limitées dans le temps soit environ 4-5 mois au total dont 2 mois de mise en service ; La clôture du projet permettra le passage de la petite faune terrestre. Une petite ouverture de 15 cm de hauteur sera installée tous les 2.5m. La phase travaux ne se déroulera pas en période nocturne, aucun éclairage ne sera nécessaire. Les arbres présents seront évités autant que possibles, ils font partie de la biodiversité du site et permettent une meilleure insertion paysagère.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des pièces apportées attachées à cette présente demande et des mesures ERC proposées, le projet ne s'implante pas sur une zone humide, est situé à distance des contraintes environnementales ZNIEFF 1 & 2 et Natura 2000. Nous considérons que, par la petite taille du projet et son absence d'enjeu environnemental et foncier, ce projet peut être dispensé de la réalisation d'une étude environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom Delsart

Prénom

Qualité du signataire Ingenieur Projet

À Paris

Fait le 15-09-2025

Signature du (des) demandeur(s)